

Communiqué de presse

Lyon, le 19 juin 2025

L'ENS de Lyon adopte des mesures clés pour incarner une grande école de recherche d'utilité publique

À l'issue de son Conseil d'administration du 12 juin, l'École normale supérieure de Lyon a adopté une série de mesures concrètes traduisant son projet d'établissement : une école de recherche d'utilité publique, ouverte, exigeante et socialement engagée.

Un projet d'établissement ambitieux, au service de la société

Dans un monde en transition, l'ENS de Lyon réaffirme sa vocation : faire dialoguer les disciplines, éclairer les grands enjeux contemporains, former des profils scientifiques engagés. Son identité se déploie à l'interface des sciences humaines, sociales, des sciences exactes et expérimentales, dans un esprit de rigueur, d'ouverture et de responsabilité. Ce cap irrigue l'ensemble des projets adoptés en Conseil d'administration.

Deux nouvelles nominations à compter du 1^{er} septembre

- **Sonia Goldblum** est nommée vice-présidente aux études. Normalienne, professeure des universités, spécialiste de l'histoire des idées allemandes, elle rejoint le comité de direction. Elle sera accompagnée d'une responsable du concours de la Banque d'épreuves littéraires.
- **Xavier Pons** est nommé directeur de l'IFE (Institut Français de l'Éducation). Professeur à l'Université Claude Bernard Lyon 1, chercheur reconnu sur les politiques éducatives, il apportera son expertise à l'interface entre recherche, formation et débat public.

Vie étudiante : justice sociale, bien-être et diversité des parcours

- **Nouvelle grille de droits d'inscription au diplôme** : le CA a voté une contribution indexée sur les revenus, garantissant une progressivité continue et une absence de seuils discontinus. Une partie significative des étudiantes et étudiants sera exonérée, y compris parmi les non-boursiers. Cette mesure permet de financer des actions concrètes comme les projets immobiliers au service de la vie étudiante, la mobilité sortante ou maintenir un haut niveau de soutien aux initiatives étudiantes.
- **Ouverture sociale et diversité des parcours : un engagement réaffirmé.** L'ENS de Lyon réaffirme son engagement en faveur de la diversité des profils et de l'égalité des chances. Dès la rentrée 2025, les bourses Cécile Dewitt-Morette soutiendront les étudiantes en mathématiques et en informatique, inscrites au diplôme, afin de renforcer la présence des femmes dans ces disciplines. Par ailleurs, l'École fixe comme cap de tendre vers 50 % de profils universitaires dans sa filière d'admission sur dossier (voie dite « étudiante »), afin de diversifier les trajectoires de recrutement.
- **Soutien renforcé à la santé mentale et au bien-être étudiant**, avec le projet d'un centre de santé étudiante dans une logique d'accompagnement global.



Recherche et transitions : structurer l'avenir

- **Un Centre des transitions en perspective.** L'ENS de Lyon porte l'ambition de créer un Centre des transitions, lieu transdisciplinaire de formation et de recherche sur les grands enjeux contemporains (climat, inégalités, biodiversité, énergie, etc.). Pensé comme un "hôtel à projets", ce centre visera à croiser les expertises scientifiques autour des transformations sociétales majeures. L'échéance de mise en œuvre est fixée à l'horizon 2027.
- **Une nouvelle dynamique dans le champ de l'éducation.** La nomination de Xavier Pons à la direction de l'Institut français de l'Éducation s'accompagnera de la mise en place d'une feuille de route visant à renforcer les synergies entre l'IFE, le Laboratoire de l'Éducation et le département Éducation & Humanités numériques. L'objectif : structurer davantage les actions de recherche, de formation et de valorisation sur les enjeux éducatifs, au sein de l'ENS de Lyon, comme sur le site.

International : contribuer à la formation de leaders scientifiques de rang mondial

- **Déploiement d'un PhD Track**, favorisant la continuité Master/Doctorat et l'attractivité des formations, avec un objectif de 5 thèses financées par an. Il s'agit d'un programme de mobilité entrante aidée, sur une durée de 5 ans, allant d'un master recherche à un doctorat au sein de l'ENS de Lyon.
- **Développement du campus franco-indien Biosantexc**, coordonné par l'ENS de Lyon et regroupant les 4 ENS et 7 IISER (Indian institutes for Science, Education and Research), spécialisé sur les sciences de la vie et la santé.

Une école d'utilité publique, pour penser et faire le monde de demain

L'ENS de Lyon porte une ambition exigeante : incarner une école de recherche d'utilité publique, ouverte à toutes les intelligences, ancrée dans son territoire et tournée vers les grands défis scientifiques et sociaux de notre époque. Au sein de la ComUE de Lyon St-Etienne, elle travaille résolument à la stratégie scientifique du site.

À propos de l'École normale supérieure de Lyon (ENS de Lyon)

L'ENS de Lyon est l'une des quatre Écoles normales supérieures françaises. Implantée sur deux campus — Monod (sciences) et Descartes (lettres & sciences humaines) — elle accueille environ 2 400 étudiantes et étudiants, parmi lesquels 11 % sont internationaux. Très sélective, l'École recrute chaque année près de 600 étudiant·es et doctorant·es avec un taux d'admission souvent inférieur à 5 %.

Classée régulièrement parmi les meilleures universités mondiales de recherche à taille humaine, l'ENS de Lyon offre une formation par la recherche : masters, doctorats, préparation à l'agrégation, un diplôme en 4 ans, propre à l'École ainsi qu'un CPES avec le Lycée du Parc. Elle s'appuie sur un réseau de laboratoires d'excellence adossés au CNRS, à l'INSERM, à INRIA et à INRAé. En sciences exactes et expérimentales, lettres et sciences humaines et sociales, l'école est reconnue pour son exigence académique, son ouverture internationale et son engagement pour la diversité, l'innovation, et la recherche contributive aux enjeux de nos sociétés.



Annexes au CP

Barème des droits d'inscription au diplôme ENS de Lyon – rentrée 2025

Revenu fiscal de référence (RFR) pour un foyer de 4 personnes	Montant des droits d'inscription annuels	Situation-type
≤ 51 000 €	0 €	Exonération complète en dessous du revenu médian, correspondant à 50 % des familles
≈ 60 000 €	~90 €	Professions intermédiaires
≈ 90 000 €	~390 €	Cadres ou professions libérales
≈ 110 000 €	~590 €	Double du revenu médian
≈ 140 000 €	~890 €	Hauts revenus
≥ 200 000 €	1 500 € (plafond)	Très hauts revenus

Un dispositif socialement progressif et sans effet de seuil

Le nouveau barème repose sur une logique de contribution indexée au revenu fiscal de référence du foyer, avec une progressivité continue et l'absence de seuils discontinus. Il permettra à près de la moitié des étudiants - boursiers et non boursiers à revenus modestes- d'être exonérés. Le mode de calcul permettra non seulement aux étudiants boursiers du CROUS d'être exonérés, mais aussi à la majorité des étudiants dont le revenu est inférieur au revenu médian. Des montants planchers sont prévus notamment pour les élèves fonctionnaires-stagiaires (800€), ou pour celles et ceux qui bénéficient d'une allocation d'étude : normaliens élèves admis à titre étranger, bénéficiaires de la bourse Cécile DeWitt-Morette (400€). À l'autre extrémité, la contribution maximale est plafonnée à 1 500 € pour les foyers les plus aisés (environ 200 000 € de RFR annuel pour une famille de quatre personnes). Le principe d'échelonnement du paiement et un dispositif d'exonération individualisée viennent compléter ce système.

Une mesure discutée, assumée et évaluée

Présentée dès le mois de mars et débattue lors d'une assemblée générale en avril, cette réforme a fait l'objet de nombreux échanges avec la communauté de l'École. Elle s'inscrit dans le cadre plus large des réflexions portées par les Écoles normales supérieures sur leurs modèles économiques. Ce dispositif fera l'objet d'un premier bilan au printemps 2026.

À noter :

- Cette contribution concerne uniquement les étudiants inscrits au diplôme ENS de Lyon.
- Le barème est continu, sans seuils rigides entre les tranches.



- Le montant final est calculé sur la base du RFR / nombre de parts fiscales, selon les données transmises par l'étudiant.
- Des exonérations sur dossier et facilités de paiement sont prévues.

Annexes au CP

Nominations

Sonia Goldblum devient vice-présidente aux études



Sonia Goldblum a rejoint l'ENS de Lyon il y a deux ans en tant que professeure des universités, rattachée à l'IHRIM. Elle est spécialiste d'histoire des idées allemandes du 18e au 20e siècle. Ancienne élève de l'école, elle a été nommée junior fellowship du Freiburg Institute for advanced studies et s'investit fortement dans les collaborations entre l'enseignement supérieur français et allemand. Elle sera membre du Comité de direction.

Dans cette nouvelle mission, Sonia Goldblum sera accompagnée par une responsable du concours de la Banque d'épreuves littéraires, en complément du responsable du concours Sciences déjà en fonctions.

Xavier Pons est nommé directeur de l'IFE (Institut Français de l'Education)



Xavier Pons est professeur des universités en sciences de l'éducation et de la formation à l'Université Claude Bernard Lyon 1, chercheur au Laboratoire Education, cultures et politiques et chercheur associé à l'Observatoire sociologique du changement (OSC-Sciences Po). Ses travaux portent principalement sur les transformations de l'Etat et des modes de gouvernance en éducation, les réformes des administrations scolaires, la médiatisation des problèmes éducatifs et les modes de structuration du débat public en éducation. Lauréat 2011 du Prix Jean-Claude Eicher pour le Développement de la Recherche en Éducation, il est co-rédacteur en chef de la Revue française de pédagogie.

Contacts presse

Louise Cojean
Agence Canévet et associés
louise@canevetetassocies.fr
06 28 76 39 70

Aude Riom
Directrice de la communication
aude.riom@ens-lyon.fr
06 30 14 08 38

